

VAPEURS PROVINCIAUX.

Le département a le contrôle de quatre navires à vapeur, qui sont : le *Napoléon III*, le *Victoria*, le *Lady Head* et l'*Advance*.

Ils sont employés au transport des malles de Québec aux provinces maritimes, touchant à la Pointe-aux-Pères, au Bassin de Gaspé, à Percé, Paspébiac, Dalhousie, Miramichi, Shédiac et Pictou ;

Pour transporter l'approvisionnement des phares et des dépôts dans le golfe St. Laurent ;

Pour placer et maintenir en position les bouées du St. Laurent, sous le contrôle de la Maison de la Trinité de Québec ;

Pour transporter les pilotes et leurs apprentis lors de l'inspection annuelle qu'ils font des chenaux du fleuve ;

Pour secourir les vaisseaux en détresse et faire au besoin le service du remorquage.

Pendant l'année finissant au 30 juin 1866, ces vapeurs furent entretenus en bon ordre et firent leur services ordinaires sans accident.

Le bilan suivant montrera d'un côté ce que coûtent l'entretien et l'approvisionnement de ces vapeurs, et de l'autre la valeur des services accomplis durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1866.

	\$	cts.		\$	cts.
Total des déboursés faits pour l'entretien des vapeurs, et frais de route du 1er juillet 1865 au 30 juin 1866.....	73,770	22	Revenu perçu et déposé au crédit du receveur-général.....	34,651	35
Pour réparations à la goélette du gouvernement "La Canadienne".....	524	50	Reçu du département des terres de la couronne pour réparations à "La Canadienne" et déposé au crédit du receveur général.....	524	50
			Transport des provisions aux phares du bas du St. Laurent et du Golfe.....	12,000	00
			Service des bouées.....	3,000	00
			Transport des malles entre le Canada et les Provinces Maritimes.....	10,000	00
			Deux voyages au Saguenay.....	2,500	00
			Secours aux navires naufragés et autres services.....	3,251	85
			Sommes dues aux vapeurs.....	1,578	92
				72,506	62
			Différence.....	1,788	10
Total.....	74,294	72		74,294	72